

Le texte ci-dessous a été lu par les élus CGT au CA de Grenoble INP – UGA le jeudi 11 Juin 2026.



Nous allons certainement nous répéter, mais ce n'est pas grave.

En préalable, nous souhaitons rappeler que le premier poste de dépense budgétaire de l'état, ce n'est pas la dette (100 milliards), mais les aides aux entreprises qui s'élèvent à 211 milliards, selon un rapport sénatorial.

Concernant notre état financier, l'enjeu est national : 80% des établissements sont en déficit. Nous demandons que l'établissement Grenoble INP - UGA, avec d'autres, prenne une position claire et publique au niveau du ministère pour demander les financements nécessaires. Nous rappelons qu'en vertu du Code de l'Éducation (art. 111-1) "l'éducation est la première priorité nationale".

En ce qui concerne l'implémentation locale des solutions proposées : nous sommes inquiètes et inquiets de la gestion essentiellement comptable réalisée dans le cadre de ce CRE. De 58 postes IATSS supprimés dans la version 1, ce qui était déjà un effort considérable, nous voilà avec un objectif de 92 postes, soit environs 15 % des personnels IATSS, sans véritable plan de réorganisation, sans vision globale*. C'est particulièrement violent et nous ne voyons pas comment il sera possible, dans ces conditions, de garantir un cadre de travail serein à celles et ceux qui resteront.

58 postes dans le CRE1, 92 dans le CRE2, combien dans le CRE3 ?

Nous demandons une véritable étude d'impact locale, service après service, et globale, des suppressions de poste déjà réalisées, et à venir. Notamment dans le cadre de la F2SCT. Nous demandons que soient explicitées les hypothèses de travail, il nous semble par exemple que le modèle fédéral des écoles n'a pas été discuté**. Enfin nous demandons qu'une expertise comptable soit menée par des experts extérieurs et indépendants.

Une baisse aussi drastique des moyens humains a forcément un impact sur les conditions de travail pour les personnels et pour la qualité du service d'enseignement et de la recherche que l'on fournit. Nous demandons à ce que les aspects comptables ne cachent pas les aspects sociaux et la dégradation des conditions de travail.

Nous sommes également préoccupés par la communication au sujet de ce CRE. Celle-ci fait état de raisons comptables peu claires et met en avant un ratio EC/IATSS qui, en plus d'être discutable, met les catégories de personnels en concurrence. Les crispations sont d'ores et déjà nombreuses et elles mettent en danger la collaboration nécessaire entre tous les personnels pour que, entre autre, réussisse le projet de transformation de l'établissement.